

SAINT-LOUIS

POISSY

IMMOBILIER

CONCRÉTISE VOS PROJETS D'AVENIR



Honoraires de transaction

5% au-delà de 460.000 €

6% entre 150.000€ et 459.999 €

7% entre 100.000€ et 149.999 €

9% entre 50.000€ et 99.999€

Jusqu'à 49.999€ forfait de 5 000 € TTC

10 % pour les terrains et locaux commerciaux

Honoraires de gestion

A la charge du bailleur

6,9 % TTC du loyer et charges mensuels

Assurance loyer impayés : 2,5%

5€ TTC/mois par lots de stationnement (si géré seul)

Honoraires de location : BAIL HABITATION

(Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014)

A la charge du locataire

Visites - constitution du dossier- Rédaction bail

Zone très tendue : 12€/m². Zone tendue : 10€/m².

Autres zones : 8€/m²

Etat des lieux d'entrée : 3€/m²

A la charge du propriétaire

Visites - constitution du dossier- Rédaction bail

8 % du loyer annuel HC

Etat des lieux d'entrée : 3€/m² si vide et 5€/m² si meublé

Honoraires de location : BAIL STATIONNEMENT

200€ TTC à partager pour moitié entre propriétaire et Locataire

Honoraires de location : BAIL COMMERCIAL

10 % HT du loyer de la première période triennale (hors charges)

20 % de TVA

+ 1200 € TTC de rédaction du bail

+ état des lieux : suivant devis du diagnostiqueur

Honoraires de location : BAIL PROFESSIONNEL

10 % HT du loyer annuel hors charges + 20 % de TVA

+ 600 € de rédaction du bail fait par l'agence

+ état des lieux : suivant devis du diagnostiqueur

